



Course des brouettes

Règlement de la course des « Enfants »

1. Cette catégorie concerne les enfants jusqu'à 14 ans. Pour les petits enfants, un accompagnant est bien sûr admis.
2. Le temps ne sera pas pris en considération pour effectuer le classement.
3. Tout modèle de brouette est admis.
4. Les brouettes et leur conducteur seront notés par un jury ad hoc.
5. Le jugement sera établi sur la base de :
 - a. Décoration de la brouette
 - b. Déguisement du conducteur
 - c. Attitude générale festive.
6. Le parcours sera de l'ordre de 200 à 300 mètres, à plat et sécurisé, et se terminera dans le secteur du Pont du Moulinet.
7. La course aura lieu en fin de matinée, après la « Parade des familles/amis ».

**Alors, petits et plus grands, embellissez une brouette,
déguisez-vous et venez en nombre !**